

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars 2010

Le 21 juin 2010

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons vérifié le bilan de la **Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes** (la «*Commission*») au 31 mars 2010, ainsi que les états des fonds engagés, des recettes et dépenses - subventions et des recettes et dépenses - administration pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 mars 2010, ainsi que les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Bilan au 31 mars 2010

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Encaisse	1 991 148	1 063 634
Frais payés d'avance	76 319	79 306
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	8 573 864	14 235 768
Nouveau-Brunswick	25 787 513	24 415 271
Terre-Neuve	222 865	204 000
Nouvelle-Écosse	382 585	153 878
Île-du-Prince-Édouard	4 841 446	494 714
Montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	–	11 130
Autres comptes débiteurs	48 399	77 234
	<u>41 924 139</u>	<u>40 734 935</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	56 644	40 306
Montant à verser au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	3 518	–
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	8 397 329	3 615 633
Subventions de capital	2 923 250	3 289 888
Autres	9 170 212	13 657 298
	<u>20 490 791</u>	<u>20 562 819</u>
Recettes différées	18 319	88 478
	<u>20 569 272</u>	<u>20 691 603</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	17 012 740	14 540 180
Subventions de capital	4 342 127	5 503 152
	<u>21 354 867</u>	<u>20 043 332</u>
	<u>41 924 139</u>	<u>40 734 935</u>

Engagements (note 5)

Au nom de la Commission,

_____ Membre

_____ Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

					<u>2010</u>	<u>2009</u>
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	13 065 484	143 460	1 328 736	2 500	14 540 180	12 332 330
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	(1 438 837)	(67 283)	1 736 044	41	229 965	2 247 850
Virement de capital	2 282 595	–	–	–	2 282 595	–
Virement à l'administration	(40 000)	–	–	–	(40 000)	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	<u>13 869 242</u>	<u>76 177</u>	<u>3 064 780</u>	<u>2 541</u>	<u>17 012 740</u>	<u>14 540 180</u>
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	5 502 060	–	1 092	–	5 503 152	4 072 060
Augmentation nette pour l'exercice	1 108 276	–	13 294	–	1 121 570	1 431 092
Virement de capital	(2 282 595)	–	–	–	(2 282 595)	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 327 741</u>	<u>–</u>	<u>14 386</u>	<u>–</u>	<u>4 342 127</u>	<u>5 503 152</u>
Fonds engagés à la fin de l'exercice	<u>18 196 983</u>	<u>76 177</u>	<u>3 079 166</u>	<u>2 541</u>	<u>21 354 867</u>	<u>20 043 332</u>

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des recettes et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2010 \$	2009 \$	2010 \$	2009 \$	2010 \$	2009 \$	2010 \$	2009 \$	2010 \$	2009 \$
Subventions de fonctionnement										
Recettes										
Subventions										
Sans restrictions	230 138 175	111 242 305	382 585	173 750	53 823 593	47 179 825	–	–	284 344 353	158 595 880
Avec restrictions	9 113 146	9 118 071	–	–	1 134 700	1 134 700	–	–	10 247 846	10 252 771
Autres	–	–	–	–	–	–	6 480 715	6 669 035	6 480 715	6 669 035
	239 251 321	120 360 376	382 585	173 750	54 958 293	48 314 525	6 480 715	6 669 035	301 072 914	175 517 686
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	232 737 396	109 207 558	449 868	173 750	51 954 372	47 184 001	–	–	285 141 636	156 565 309
Avec restrictions (Tableau B)	7 952 762	8 899 029	–	–	1 267 877	1 136 463	–	–	9 220 639	10 035 492
Autres (note 2)	–	–	–	–	–	–	6 480 674	6 669 035	6 480 674	6 669 035
	240 690 158	118 106 587	449 868	173 750	53 222 249	48 320 464	6 480 674	6 669 035	300 842 949	173 269 836
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	(1 438 837)	2 253 789	(67 283)	–	1 736 044	(5 939)	41	–	229 965	2 247 850
Subventions de capital										
Recettes	50 000 000	2 500 000	–	–	2 764 900	760 900	–	–	52 764 900	3 260 900
Dépenses (Tableau C)	48 891 724	1 070 000	–	–	2 751 606	759 808	–	–	51 643 330	1 829 808
Augmentation nette pour l'exercice	1 108 276	1 430 000	–	–	13 294	1 092	–	–	1 121 570	1 431 092

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des recettes et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010 \$	2009 \$
Recettes		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	521 274	522 994
Nouvelle-Écosse	653 497	655 656
Île-du-Prince-Édouard	96 628	96 945
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	40 000	40 000
Recettes des projets	362 727	154 932
	<hr/> 1 674 126	<hr/> 1 470 527
Dépenses		
Salaires et charges sociales	941 319	984 575
Location des bureaux	100 348	97 457
Services professionnels	181 812	43 849
Déplacement		
Membres du conseil	12 443	19 871
Autres	20 002	29 450
Allocation quotidienne	2 975	3 825
Projets spéciaux (note 3)	270 778	196 690
Fournitures de bureau, téléphone et poste	30 714	31 833
Mobilier et matériel de bureau	29 550	24 870
Publications	26 970	5 070
Autres	53 697	44 167
	<hr/> 1 670 608	<hr/> 1 481 657
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes) de l'exercice (note 4)	<hr/> 3 518	<hr/> (11 130)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

1 Principales conventions comptables

Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «Commission») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Utilisation des prévisions

Les états financiers sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des prévisions et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des recettes et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charge les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 86 375 \$ (80 951 \$ en 2009).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 139 747 \$ (159 202 \$ en 2009).

Instruments financiers

La Commission a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en fonction des taux d'intérêt et de la valeur marchande actuels ainsi que du prix courant des instruments financiers assortis de conditions similaires. Les instruments financiers consistent en des sommes à recevoir qui se solderont en de futures rentrées de fonds, ainsi qu'en des sommes à payer qui entraîneront de futures dépenses.

Effectuées à un moment précis, les estimations de la juste valeur reposent sur des renseignements pertinents sur les marchés et des renseignements sur les instruments financiers. Elles sont d'ordre subjectif, comportent des incertitudes et nécessitent une grande part d'interprétation. Par conséquent, elles sont difficiles à évaluer avec précision. Toute modification des hypothèses de base pourrait avoir une incidence sur celles-ci.

La juste valeur des sommes à recevoir et à payer équivaut approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

1 Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

2 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit:

	2010 \$	2009 \$
Gouvernement du Canada – contributions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement	5 337 632	5 317 028
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	577 677	949 650
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – places dans les programmes de réhabilitation	342 500	166 250
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – Hôpital Victoria General	–	32 107
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – médecine	12 865	–
Province de Terre-Neuve et Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	210 000	204 000
	<hr/> 6 480 674	<hr/> 6 669 035

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

3 Projets spéciaux

	2010	2009
	\$	\$
Sondages des diplômés et diplômées	224 169	98 064
Conférence de la CESPM/Atelier/Collaboration	2 671	–
Autres	43 938	98 626
	<u>270 778</u>	<u>196 690</u>

4 Recettes et dépenses – Administration

L'excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

5 Engagements

Locaux à bureaux

Voici les futurs montants annuels minimums à payer pour un bail à long terme d'installations et d'équipement de bureau:

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2011	85 173
2012	85 173
2013	85 173
2014	85 173
2015	85 173
2016	21 293

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

Tableau A

	2010 \$	2009 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	1 931 424	1 931 424
Mount Allison University	17 282 701	6 434 312
St. Thomas University	10 385 597	3,820,540
Université de Moncton	63 009 369	24 838 581
University of New Brunswick	104 993 613	41 020 433
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 111 148	5 493 662
	202 713 852	83 538 952
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 205 080	1 084 199
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1 212 500	950 000
Province de la Nouvelle-Écosse	7 373 700	4 652 700
Province de l'Ontario	33 369	19 932
Dalhousie University	804 580	522 145
Province de Québec	7 665 291	7 193 298
	18 294 520	14 422 274
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	11 241 321	11 031 376
Autres	487 703	214 956
	232 737 396	109 207 558
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	371 845	173 750
CESPM Sondage auprès des diplômés	78 023	–
	449 868	173 750
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	15 189 903	14 007 903
University of Prince Edward Island	30 108 871	27 907 872
	45 298 774	41 915 775
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	6 541 600	5 199 100
Province de l'Ontario	5 874	5 816
Province de Québec	96 587	63 310
	6 644 061	5 268 226
Autres	11 537	–
	51 954 372	47 184 001
	285 141 636	156 565 309

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

Tableau B

	2010 \$	2009 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	46 887	159 808
Mount Allison University	928 210	928 210
St. Thomas University	232 550	435 578
Université de Moncton	2 623 864	2 612 512
University of New Brunswick	3 391 953	3 978 508
Projet commun – réseau informatique	729 298	784 413
	<hr/>	<hr/>
	7 952 762	8 899 029
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	835 360	660 658
University of Prince Edward Island	384 600	384 600
Projet commun – réseau informatique	47 917	91 205
	<hr/>	<hr/>
	1 267 877	1 136 463
	<hr/>	<hr/>
	9 220 639	10 035 492

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

Tableau C

	2010 \$	2009 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	5 441 020	6 699
St. Thomas University	3 308 076	504 102
Université de Moncton	14 767 586	21 917
University of New Brunswick	25 375 042	537 282
	<hr/>	<hr/>
	48 891 724	1 070 000
Île-du-Prince-Édouard		
University of Prince Edward Island	2 751 606	759 808
	<hr/>	<hr/>
	51 643 330	1 829 808

